

Premier Extrait du Protocolle.

A Varsovie le 25. Septembre 1757.

**F**rederic - Guillaume Menzel, âgé de 38 ans, fils aîné du Conseiller de Cour & Référendaire - Privé Menzel, mort depuis quelques années, au service du Roi, & lui-même Chanceliste ou Copiste du Cabinet, place qu'il occupoit depuis 17 ans, & pour laquelle il a aussi prêté le serment ordinaire, ayant été interrogé par ordre sur les motifs de son arrêt, en présence de Mr. de Saul, Conseiller - Privé de Légation; de Mr. Ferber, Conseiller de Cour, & du soussigné, a reconnu pour sa propre écriture, les deux Billets qui lui ont été produits, contenant des avis qu'il communiquoit au Secrétaire Prussien Benoît, résidant à Varsovie, & il s'est de plus avoué coupable des points suivans:

Qu'il s'est servi, tant à Dresde qu'ici, de son beau-frère l'Orfèvre Erfurh, qui a aussi été arrêté, & lequel servoit à porter aux Secrétaires Prussiens Plesmann & Benoît, les Pièces & Dépêches qu'il leur communiquoit du Cabinet-Privé, & en particulier du département des affaires étrangères:

Que pour cette communication, il avoit reçu depuis l'année 1752, de l'Envoyé de Prusse Malzahn & des Secrétaires Plesmann & Benoît, en différens tems, la somme totale de trois mille écus, argent comptant:

Qu'il avoit été séduit à commettre cette trahison, par un nommé Lhenitz, demeurant ci-devant à Dresde, à qui il devoit cent écus, & lequel le pressoit si fort pour le payement de cette dette, que lui ayant représenté son impuissance,